



Service émetteur : Unité Santé Environnement
Affaire suivie par : Fabrice GAUTIER
Courriel : fabrice.gautier@ars.sante.fr
Téléphone : 04.66.49.40.81.
Référence : SE/2025/ 301
Pièce(s) jointe(s) : Bulletins sanitaires des distributions
Date : mercredi 29 avril 2026

Monsieur Le Maire

MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR
LIMAGNOLE
Place Breuil
48120 Saint Alban Sur Limagnole

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine - Code de la santé publique - Arrêtés du 11 janvier 2007

Je vous prie de trouver ci-joint les résultats du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, réalisé sur vos installations de captages, de traitement et de distribution.

Conformément à l'article D.1321-104 du code de la santé publique, je vous demande d'afficher de manière visible et dans un délai de deux jours l'ensemble des documents ci-joints. Ces données devront rester affichées jusqu'à réception des résultats du prochain contrôle.

Il vous appartient de mettre en oeuvre les mesures de correction éventuellement indiquées dans les préconisations et de nous tenir informés dans les meilleurs délais de leur exécution.

Mon service reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le préfet et par délégation,
Le responsable de l'unité prévention et promotion de la
santé environnementale de la direction départementale de
Lozère de l'agence régionale de santé Occitanie,

Thierry BIDEAU

Copie pour information à : Communauté de Communes des Terres d'Apcher Margeride Aubrac
23 Boulevard Guérin d'Apcher 48200 SAINT-CHELY-D'APCHER

Distribution de : LA MALIGE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le mercredi 29 avril 2026

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Terrain		Laboratoire										
	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie				
				Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- niur mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f
LA MALIGE HABITATION PARTICULIERE	<0,03	6	6,8	1	0	4	2	0	47	<0,01	1,7	1,1	0,42
Limites de qualité en gras		9		0			0		1100		0,1		50
<i>Références de qualité en italiques</i>		6,5		0			0		200				1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Conclusions
 Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de bactéries coliformes et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
 La présence de bactéries coliformes est un signe de dégradation de la qualité de l'eau qui toutefois ne nécessite pas de mesure sanitaire particulière. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
 Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment. En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LA ROUVIERE

Mende, le mercredi 29 avril 2026
Page 1/1

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Terrain				Laboratoire											
	Date et preleveur	Chlore libre mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie							
					Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- niurr mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
CHABANNES HABITATION PARTICULIERE	01/04/2026 LDA48	<0,03	0,05	6,7	8,4	0	0	2	33	0	53	0,021	<0,01	3,1	1	0,51
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en Italiques</i>						0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de turbidité et le caractère agressif de l'eau.

Interprétations

La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l. La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières. Ces valeurs peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution. Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations

Augmenter la dose de désinfectant pour maintenir si possible un taux de désinfectant actif mesurable en tout point du réseau. Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bêche, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment. En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LES FAUX

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le mercredi 29 avril 2026

Page 1/1

	Terrain				Laboratoire										
	Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
Lieu de prélèvement					Bact. coliformes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- niurr mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
LES FAUX HABITATION PARTICULIERE	0,25	0,27	6,7	7,6	0	0	<1	<1	0	42	<0,01	<0,01	1,2	0,7	0,21
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en italiques</i>			9		0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Conclusions
Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : LE ROUGET

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le mercredi 29 avril 2026

Page 1/1

Lieu de prélèvement	Terrain				Laboratoire										
	Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie						
					Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- nitru	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
LE ROUGET HABITATION PARTICULIERE	0,25	0,26	6,6	8,7	0	0	<1	<1	0	55	<0,01	<0,01	2,3	1,1	<0,2
Limites de qualité en gras <i>Références de qualité en Italiques</i>			9		0	0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en mairie.

Conclusions
Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Interprétations
Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Préconisations
En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Distribution de : FERLUC

Mende, le mercredi 29 avril 2026
Page 1/1

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Lieu de prélèvement	Terrain			Laboratoire												
	Date et preleveur	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH unité pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie					Physico-chimie						
					Bact. coli-formes n/(100mL)	Esché- richia coli n/(100mL)	Flore à 22°C n/mL	Flore à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Chlorates µg/L	Amo- nitur mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
FERLUC HABITATION PARTICULIERE	01/04/2026 LDA48	<0,03	7,3	7,8	0	0	<1	2	0	122	2700	0,012	<0,01	3,6	1,9	0,27
Limites de qualité en gras					0	0			0	1100	250		0,1	50		1
<i>Références de qualité en italiques</i>										200						

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et non conformes en ce qui concerne les paramètres physico-chimiques mesurés.

Il faut cependant noter le caractère agressif de l'eau.

Cette eau présente une teneur en chlorates supérieure à la limite de qualité.

Conclusions

Interprétations

Cette eau présente une teneur en chlorates supérieure à la limite de qualité. Une information en urgence a d'ores et déjà été transmise au responsable du réseau de distribution. La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.

Cette eau présente un caractère agressif, ce qui peut provoquer une corrosion sévère des tuyauteries métalliques conduisant à une augmentation des concentrations de certaines substances métalliques (plomb, cuivre, cadmium, fer...).

Au vu du dépassement en chlorates, il est nécessaire de réaliser les mesures suivantes :

- Si besoin, diminuer le taux de chlore injecté,
- Procéder à une purge du secteur,
- Utiliser uniquement une solution d'hypochlorite répondant à la norme NF EN900 ou 901,
- Contrôler les conditions d'entreposage, comme la température, la durée d'entreposage, la présence de lumière ultraviolette, la concentration de la solution et la présence de métaux de transition, influent sur la formation d'ions chlorate dans les solutions d'hypochlorite.

Une analyse de confirmation sera réalisée ultérieurement par nos soins lorsque les actions réalisées pour rétablir la qualité de l'eau seront terminées, afin de vérifier l'efficacité de ces mesures.

Vérifier le bon fonctionnement du système de désinfection.

En l'absence de traitement de reminéralisation et compte tenu du caractère agressif de l'eau, il est impératif que les abonnés vérifient que les réseaux de leurs logements n'ont pas de tuyauterie en plomb. Si tel n'est pas le cas, les changer dès que possible. En attendant, il est recommandé de laisser couler une vingtaine de litres après chaque période de stagnation. Enfin, il est conseillé aux femmes enceintes et aux jeunes enfants, de consommer de l'eau embouteillée lorsqu'il y a encore présence de canalisations en plomb.

Préconisations

Distribution de : SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Maître d'ouvrage : MAIRIE DE SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE

Mende, le mercredi 29 avril 2026
Page 1/1

Lieu de prélèvement	Date et préleveur	Terrain				Laboratoire									
		Chlore libre mg(Cl ₂)/L	Chlore total mg(Cl ₂)/L	pH	Temp. de l'eau °C	Bactériologie				Physico-chimie					
						Esché- richia coli n/(100mL)	Flora à 22°C n/mL	Flora à 37°C n/mL	Entéro- coques n/(100mL)	Conduc- tivité µS/cm	Amo- niur mg/L	Nitrites mg/L	Nitrates mg/L	Dureté °f	Turbi- dité NFU
HOPITAL PSYCHIATRIQUE INTERIEUR ETABLISSEMENT CHASSEFEYRE	01/04/2026 LDA48	0,4	0,45	6,6	14,5	0	<1	2	0	213	<0,01	<0,01	2,7	9,5	0,38
HABITATION PARTICULIERE	01/04/2026 LDA48	<0,03	<0,03	7,4	8,6	0	12	2	0	197	0,018	<0,01	3	8,9	0,54
Limites de qualité en gras	maximum minimum			9 6,5		0			0	1100 200		0,1	50		1

Afin de faciliter la lisibilité du bulletin sanitaire, le tableau ci-dessus ne reprend qu'une partie représentative des paramètres réalisés lors du contrôle sanitaire. Néanmoins l'interprétation des résultats tient compte de la totalité des paramètres échantillonnés. La quantification exhaustive des paramètres est consultable à la demande en main.

Conclusions

Résultats conformes, le jour du contrôle, aux limites de qualité en ce qui concerne les paramètres microbiologiques et physico-chimiques mesurés. Il faut cependant noter la présence de turbidité.

Interprétations

La présence de turbidité indique une présence anormale de matière en suspension, sans toutefois nécessiter des mesures sanitaires particulières. Ces valeurs peuvent perturber l'efficacité du traitement de désinfection, et entraîner une contamination bactériologique du réseau de distribution. La valeur de chlore libre résiduel mesurée dans le réseau est inférieure à la valeur guide préconisée de 0,1 mg/l.

Préconisations

Répartir des chlorations relais (postes intermédiaires) sur les réseaux longs, en raison des temps de séjour importants, de manière à fractionner l'injection de chlore et à obtenir un résiduel de chlore libre en tout point du réseau. Un nettoyage, une désinfection et un rinçage périodiques des ouvrages et du réseau d'adduction d'eau (chambre de captage, collecteur, bache, réservoirs, conduites...) doit être réalisé au minimum une fois par an (article R 1321-56 du code de la santé publique), avec des produits autorisés (article R.1321-50 du même code). Effectuer des purges sur les antennes des réseaux où l'eau ne circule pas suffisamment.